



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION 3 : ECONOMIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE.

Date : 22 novembre 2016

**Lieu : Forum 104, 104 Rue Vaugirard,
75006 Paris**

Personnes présentes :

Rémy Guyot (élu St Etienne Métropole),
Copilote du chantier 3

Christian Morel (élu CDA 25-90), Copilote du
chantier 3

Fabien Chauffournier (Communauté Urbaine
de Lyon)

Alexandre Chavey (CDA 34)

Dominique Barreau (Nantes Métropole)

Virginie Boureau (CDA 49)

Marie-Martine Poirot (CAD – Douai)

Valérie de Saint Vaulry (Montpellier
Méditerranée Métropole)

Audrey Rimbaud (APCA)

Serge Bonnefoy (Terres en villes)

Paul Mazerand (Terres en Villes)

➤ **Ordre du Jour**

1. Approbation du compte rendu de la Commission du 20 septembre 2016 et suites données
2. Le projet Onvar «Evaluer et renouveler les modalités d'implication des agriculteurs et du développement agricole dans l'élaboration de projets alimentaires d'agglomération promouvant l'agroécologie » :
 - a. Restitution des entretiens téléphoniques avec les chambres
 - b. Présentation et échanges sur les premières fiches expériences
 - c. Préparation des Groupes d'Echanges et Pratiques
3. Le RnPAT :
 - a. focus sur les territoires témoins
 - b. Préparation des Groupes d'Echanges et Pratiques
4. Questions diverses

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU 20 SEPTEMBRE 2016

Paul Mazerand parcourt le compte rendu de la dernière commission. Lors de cette commission, Fabien Chaufournier avait présenté le projet Agro écologie du Grand Lyon en cours d'instruction par la fondation Carasso. Il informe la présente commission que le projet a été accepté.

Le compte rendu est approuvé.

2. LE PROJET ONVAR DE TERRES EN VILLES

Paul Mazerand resitue le projet ONVAR par rapport à la stratégie Lieu Ressources de Terres en villes. Celle-ci s'articule autour de :

- 2 projets de mise en réseau : Gouvalim II et RnPAT, auxquelles il faut ajouter des Assistances à Maîtrise d'Ouvrage auprès de membres,
- 3 projets Recherche-Action : FRUGAL, CAPDOR et APROTER
- 1 projet de Développement Agricole, le projet ONVAR.

Serge Bonnefoy rappelle que le projet ONVAR s'adresse particulièrement aux techniciens de Chambres d'Agriculture. Il signale que l'APCA a aidé Terres en villes dans l'obtention du statut ONVAR et a été particulièrement impliquée dans l'élaboration du projet.

RESTITUTION DES ENTRETIENS TELEPHONIQUES AVEC LES CHAMBRES

Paul Mazerand rappelle le contexte des entretiens :

- Les enquêtes téléphoniques ont été menées auprès de 13 chambres d'agriculture avec des responsables de service par Sandrine Dauphin entre les 20 mars 2016 et 1er mai 2016.
- Un questionnaire d'enquête a servi à cadrer ces entretiens
- Les entretiens ont été jugés longs parfois redondants et peu clairs sur l'objectif de l'entretien.
- Ce n'est pas la même personne qui a mené les enquêtes et qui les a analysées (il peut y avoir une certaine déperdition d'informations).

Observation : il est demandé à Terres en villes d'être plus concret sur la caractérisation des relations entre agglomérations et chambres.

PRESENTATION ET ECHANGES SUR LES PREMIERES FICHES EXPERIENCES

Paul Mazerand liste les différentes expériences qu'il est prévu d'analyser dans le cadre du projet ONVAR :

1. CETA du pays d'Aubagne et la marque Jardins du pays d'Aubagne,
2. Zone horticole de St Gemme (Angers)
3. Bœuf des basses vallées angevines (ex- l'Eleveur et l'oiseau)
4. Marque Parc naturel régional de Brière
5. Pain d'Yvelines
6. Saveurs du Coin - Lyon
7. Terres d'Ici - Grenoble
8. La Coucou de Rennes – relance race traditionnelle de poule
9. Relance de la culture maraîchère dans les Hortillonnage (Amiens)
10. Relance viticole St Etienne

11. Espace test Besançon
12. Magasin de producteur de Rennes/Lilles
13. Lyon PLU/PAEN
14. Robin des Champs (GIEE) Lyon
15. Expérience PAEC St Etienne
16. Développer l'approvisionnement local en RHD – St Etienne
17. Plateau de Briard (Ile de France)
18. Construction d'un siège d'exploitation agricole par la commune de Bouguenais - Nantes
19. Installation zone de Wavrin - Lilles
20. Soutien à la filière maraîchère de l'Y grenoblois

Valérie de Saint Vulry propose à Paul Mazerand de se mettre en relation avec Nabil Hasnaoui-Amri qui fait une thèse (bourse Cifre) sur l'implication des agriculteurs dans la gouvernance territoriale et qui vient d'être embauchée par Montpellier Métropole.

Serge Bonnefoy rappelle le choix qui a été fait de travailler sur les collectifs d'agriculteurs et sur la manière dont ces collectifs s'emparent de la question alimentaire d'agglomération.

L'objet de ses fiches expériences est de faire un état de l'expérience et de focaliser sur le conseil qui a accompagné le collectif étudié.

On échange sur les expériences envisagées pour voir si elles sont représentatives.

Rémy Guyot observe qu'il manque des expériences de construction d'infrastructures et mentionne l'abattoir de Saint Etienne. Cette expérience pourra remplacer celle du soutien à la filière maraîchère de l'Y Grenoblois.

Il est recommandé de se focaliser sur certaines expériences.

3. LE RNPAT :

PREPARATION DES GROUPES D'ECHANGES DE PRATIQUES

Paul Mazerand rappelle ce qu'est un Groupe d'Echange de Pratiques : il s'agit d'un atelier entre techniciens de différentes structures travaillant sur le même sujet. Une quinzaine de personnes.

L'objectif du GEP est d'échanger sur les pratiques et de les enrichir.

La méthodologie propose de travailler sur une ou deux présentations d'expériences concrètes et d'échanger autour de ces expériences.

Valérie de Saint Vulry suggère de profiter de la diversité des territoires présents pour échanger plus entre territoires et de favoriser ce type d'échange dans les commissions plutôt que des présentations « descendantes ».

Paul Mazerand propose aux différents territoires de présenter les difficultés qu'ils rencontrent dans leur réflexion d'élaboration de PAT.

Les préoccupations de Nantes, Douai, Loire-Layon-Aubance, Lyon sont brièvement présentées.

En synthèse des présentations de chacun, voici une liste de ce qui marche et qui ne marche pas, des préoccupations et difficultés rencontrées :

- Il faut définir plus précisément les livrables (à chaque phase du projet). Importance d'avoir du concret rapidement pour mobiliser les différents acteurs.

- La construction, consolidation, opérationnalisation de la gouvernance interne est stratégique. Elle pose plusieurs questions :
 - o Comment assurer la transversalité entre les services ? avec les communes ?
 - o Quel est le rôle des 'co-pilotes' ? Quelle est leur complémentarité ? N'y a-t'il pas confusion des rôles (de copilotes, de maître d'œuvre, maître d'ouvrage,...) ?
 - o Quelles sont les modalités d'association et d'implication des partenaires ?
 - o Comment bien identifier les enjeux territoriaux ? Y a-t'il des méthodologies différentes entre territoires ruraux et territoires urbains ?
 - o Comment impliquer les communes ? Comment diffuser/faire remonter les informations sur le territoire ? Comment appuyer l'appropriation du sujet ? (Rôle des plateformes Internet...).
 - o Quel est le rôle du MIN ?
- Il y a un gros des risques de dispersion : il est important de définir les priorités :
 - o Importance de l'évaluation (sur quel service s'appuyer ? direction du pilotage/du contrôle de gestion ?) – de la construction de la logique d'action objectifs/actions/résultats attendus/critères -> Y aurait-il un référentiel à mutualiser ? (cf. projet SYAM – Rhône Alpes, Pacte de Milan – charte du 15 octobre 2015)
 - o Quel sont les leviers majeurs pour l'action publique ?
 - o Quels sont les critères pour identifier les actions éligibles au titre du PAT ?
- Les thématiques au cœur des PAT qui ont été évoquées sont les suivantes :
 - o Valorisation de la production locale
 - o Tout ce qui touche au consommateur
 - o Créer de la proximité avec le consommateur
 - o Faciliter l'ingénierie financière : sources de financement, complémentarité des échelles, maquettes
 - o Articuler les grands dispositifs de politiques publiques (SCOT, PLUi, PCEAT, SRDEEI, CPER...)

4. QUESTIONS DIVERSES

Marie-Martine Poirot souhaite revenir sur le déroulement des commissions. De la même manière que l'a suggéré Valérie de Saint Vaulry, elle souhaite que les commissions soient beaucoup plus des lieux d'échanges entre les membres.